

 <p>Centre Hospitalier de Montfavet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 1 sur 12</p>

**Le Centre Hospitalier de Montfavet vous accompagne
à chaque étape du parcours de votre formation.**



La loi du 11 Février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » définit le handicap, comme « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant* ».

Par méconnaissance ou crainte de discriminations, des stagiaires ne font peut-être pas état de leurs difficultés ou font le choix de ne pas s'inscrire en formation. Afin que les intéressés puissent bénéficier des mêmes conditions que les autres stagiaires si elles le souhaitent et en toute confidentialité, d'un environnement adapté et facilitant et d'une formation de qualité, ce guide vient informer **des mesures d'accompagnement, de compensation et d'adaptation possibles** au Centre Hospitalier de Montfavet, grâce notamment à un accueil bienveillant, des locaux facilement accessibles, des cours adaptés, des aménagements techniques et organisationnels, du tutorat...

Le décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 précise les dispositions dans ce cadre, notamment sur la mise en œuvre d'un accueil et les adaptations des supports pédagogiques...

Les articles L 5211-4, D 5211-2 et suivants du code du travail depuis mai 2018 précisent que les organismes de formation doivent « *tenir compte des contraintes particulières des personnes handicapées ou présentant un trouble invalidant* », en adaptant les formations dispensées.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel nécessite de se conformer aux exigences de la certification Qualiopi, contenant des attentes vis-à-vis des apprenants (conditions d'information, adaptation des prestations, des modalités d'accueil, d'accompagnement, d'aménagement, de suivi et d'évaluation...).

Dès connaissance d'une situation de handicap, une personne ressource du Centre Hospitalier de Montfavet ainsi que, si la personne en situation de handicap le souhaite, la Communauté 360 de Ressources Santé Vaucluse, proposeront une rencontre pour évaluer ses besoins spécifiques et nécessaires au bon déroulement de la formation souhaitée. Il pourra aussi fait appel à une administration ou association spécialisées.

En complément de ce guide, sont également mis à disposition des apprenants :

- Le recueil des besoins (sur le site internet)
- La procédure boucle à induction magnétique pour les personnes non appareillées (dans chaque salle de formation)
- Le suivi des besoins d'adaptation (remis à chaque stagiaire concerné)
- Le plan d'action/formation (remis à chaque stagiaire concerné).

 <p>Centre Hospitalier de Montfavet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 2 sur 12</p>



LES PERSONNES RESSOURCES QUI ACCUEILLENT, ANALYSENT LES BESOINS, ORGANISENT LES ADAPTATIONS ET SUIVENT TOUTES LES ETAPES DU PARCOURS DE FORMATION

Les responsables Handicap initient la démarche, proposent des solutions en lien avec les personnes ressources, en impliquant tous les acteurs internes et la Direction.

Madame Nadine DUBOULOZ (à partir du 16 septembre 2024) et Madame Elodie COUDRAT (gestion administrative)

Mail : nadine.doubouloz@ch-montfavet.fr et elodie.coudrat@ch-montfavet.fr

La responsable formation accueille dans les formations, sans discrimination, le public en situation de handicap en mobilisant l'équipe de la formation, les personnes ressources et les partenaires extérieurs si besoin.

Madame Chantal LAURENS DAVESNE - Tél : 04.90.03.94.82

Mail : chantal.laurens@ch-montfavet.fr



L'ergonome travaille l'analyse des besoins et participe à la mise en œuvre les aménagements techniques et organisationnels nécessaires

Monsieur Jérôme HWANG-GUITTON Tél : 04.90.03.87.45

Mail : jerome.hwang-guitton@ch-montfavet.fr



Communauté 360 de Ressources Santé Vaucluse, se propose d'accompagner les personnes en situation de handicap ou qui pensent l'être pour éviter des ruptures de parcours e formation. Tel : 08 00 36 03 60



Les formateurs (en fonction de la thématique) et de la typologie du handicap :

l'intervenant rencontre le stagiaire, aménage les cours, l'organisation de la formation, vérifie l'efficacité des mesures tout au long de la formation, les adapte si besoin et fait un point à l'issue de la formation qu'il communique à la responsable formation.

 <p>Centre Hospitalier de Montfavet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 3 sur 12</p>

LES AUTRES RESSOURCES POUVANT PARTICIPER A VOTRE ACCOMPAGNEMENT



- FIPHP0 - contact@handicap-info.fr
- Communauté 360 – Tél. : 08 00 36 03 60
- MDPH Vaucluse – Tél. : 08 00 80 05 79
- AGEFIPH – Tél. : 08 00 11 10 09
- RESSOURCES HANDICAP FORMATION PACA – Tél. : 04 42 93 15 50

 Centre Hospitalier de Montfavet	Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap	Référence : GRH-FP-G-0001-V1
Version n° 1 : Juillet 2024	Motif de changement : Création	Page 4 sur 12

1

EN AMONT DE VOTRE FORMATION

- **Identification de vos contraintes.** Les informations que vous nous communiquez restent confidentielles et ne sont pas communiquées à votre encadrement ou employeur.
- Au-delà des informations recueillies dans ce formulaire, nous vous proposons un entretien individualisé avec une des personnes ressources de l'établissement pour bien identifier vos restrictions et les moyens de compensations à mettre en place, comme une adaptation matérielle du lieu de la formation, des aménagements organisationnels (rythme de la formation, pauses...), des aménagements pédagogiques (adaptation des supports de formation), etc.
- Si vous pouvez vous déplacer au centre de formation, une visite du lieu de la formation vous sera proposée afin d'évaluer les besoins d'aménagement. Dans l'idéal, cet échange doit avoir lieu, au plus tôt, avant la formation.

2

PENDANT LA FORMATION

Accompagnement pendant la formation par l'intervenant et l'équipe de formation et si besoin, le référent handicap, l'ergonome et le relais des partenaires.

La communication auprès des autres stagiaires ne se fera qu'avec votre accord. La mise en place de certains dispositifs visibles de compensation pouvant engendrer des questions, ils seront mis en place avant la formation. Il peut également être demandé le soutien d'un stagiaire sur le temps de la formation pour la prise de notes par exemple.

3

APRÈS LA FORMATION

Evaluation après la formation : pour évaluer votre satisfaction et prendre en compte vos observations sur les adaptations réalisées et leur efficacité pour apporter les améliorations nécessaires, **un entretien téléphonique ou physique** avec une des personnes ressources vous est proposé.

 <p>Centre Hospitalier de Montfàvet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 5 sur 12</p>

Il existe six familles de handicap : sensoriel (auditif et visuel), moteur, cognitif, mental, psychique, maladies invalidantes et polyhandicap).

Accompagnement en situation de handicap auditif



AIDE MATÉRIELLE

Nous avons au centre de formation un système de boucle à induction magnétique pour les déficients auditifs.



AIDE HUMAINE

- URAPEDA Sud : accueil@urapeda-sud.org – Tél. : 04.86.13.21.00
- ASMV : www.asmv.fr

ACTION ORGANISATIONNELLE

- **Aménagement de la salle**
- Adaptation du débit de parole du formateur, meilleure articulation et prise de parole sans tourner le dos au public. Le port d'un masque ou de tout autre objet peut restreindre la communication.
- Place réservée au 1^{er} rang dans la salle de formation.
- Adaptation du contenu des supports de formation et mise à disposition en version papier ou version informatique pour une meilleure compréhension. Les contenus vidéos préparés peuvent être sous-titrés afin de rendre l'information accessible.
- Possibilité de suivre en distanciel (si tous les stagiaires le sont) des formations pour certaines parties.
- Possibilité de prise de notes par une tierce personne (si aide bénévole d'un stagiaire).
- Changement de salles si besoin (les petites sont préconisées)

 <p>Centre Hospitalier de Montfavet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 6 sur 12</p>

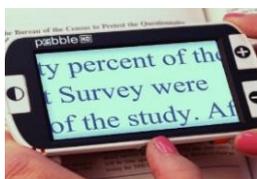


Accompagnement en situation de handicap visuel

AIDE MATÉRIELLE



Nous avons à disposition des stagiaires dans l'établissement **un téléagrandisseur.**



Egalement nous pouvons proposer un dictaphone afin d'enregistrer les informations données à voix haute durant le cours.

AIDE HUMAINE

Collaboration avec les associations compétentes régionales, départementales :

- Association Valentin Haüy (AVH de Vaucluse)
- CECCIA (www.ceccia.com)

ACTION ORGANISATIONNELLE

- Une organisation peut être mise en place avec une adaptation du contenu des supports de formation en allégeant les diapositives pour une meilleure visibilité et en augmentant le nombre de diapositives si nécessaire.
- Un environnement lumineux adapté avec un éclairage optimal permettra de diminuer un certain nombre de contraintes rencontrées par les personnes déficiences visuelles.

 <p>Centre Hospitalier de Montfavet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 7 sur 12</p>

Accompagnement en situation de handicap moteur



AIDE MATÉRIELLE

Nous avons à disposition des stagiaires au centre de formation :

- Une accessibilité des lieux, pente douce, entrée large
- Des WC spacieux pour personnes à mobilité réduite (PMR)
- Un fauteuil roulant à disposition
- Deux places de parking situées à l'entrée du centre de formation

AIDE HUMAINE

L'ergonome peut être disponible pour toute aide et tout renseignement.

Collaboration avec les associations compétentes régionales, départementales pour des actions plus spécifiques :

- **APF France Handicap - Tél. : 04 90 16.47.40 (72 Bd Jules Ferry 84000 Avignon)**

ACTION ORGANISATIONNELLE

- Une vigilance du positionnement dans la salle de formation sera apportée.
- Possibilité de suivre en distanciel des formations pour certaines parties.

 Centre Hospitalier de Montfavet	Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap	Référence : GRH-FP-G-0001-V1
Version n° 1 : Juillet 2024	Motif de changement : Création	Page 8 sur 12



Accompagnement en cas de difficulté pour s'exprimer à l'oral

AIDE MATÉRIELLE

Nous mettons, à disposition des stagiaires au centre de formation, un ordinateur portable.

AIDE HUMAINE

Un temps sera dédié à la personne pendant la formation et hors formation pour l'accompagner.

Collaboration avec les associations compétentes régionales, départementales :

- **APF France Handicap - Tél. : 04 90 16.47.40 (72 Bd Jules Ferry 84000 Avignon)**

ACTION ORGANISATIONNELLE

- Une adaptation des horaires et des pauses peut être mise en place.
- Possibilité de suivre en distanciel les formations pour certaines parties, quand c'est possible.

 Centre Hospitalier de Montfavet	Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap	Référence : GRH-FP-G-0001-V1
Version n° 1 : Juillet 2024	Motif de changement : Création	Page 9 sur 12

Accompagnement en cas de difficulté pour s'exprimer à l'écrit



AIDE MATÉRIELLE

Nous avons à disposition des stagiaires au centre de formation un ordinateur portable.

AIDE HUMAINE

Un temps sera dédié à la personne pendant la formation et hors formation pour l'accompagner.

Collaboration avec les associations compétentes régionales, départementales :

- **APF France Handicap - Tél. : 04 90 16.47.40 (72 Bd Jules Ferry 84000 Avignon)**

ACTION ORGANISATIONNELLE

- Une adaptation des horaires et des pauses peut être mise en place.
- Possibilité de suivre en distanciel les formations pour certaines parties, quand c'est possible.

 <p>Centre Hospitalier de Montfauvet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 10 sur 12</p>

Accompagnement en cas de difficulté à comprendre et traiter les informations

dont les DYS :

Dyslexie : trouble neuro-développemental affectant l'acquisition du langage écrit

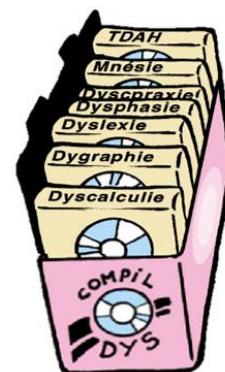
Dysorthographe : production d'écrits

Dysphasie : langage oral

Dyspraxie : trouble cognitif neuro-développemental affectant l'exécution par automatisme des gestes

Dysgraphie : trouble fonctionnel persistant qui perturbe l'acquisition et/ou l'exécution de l'écriture

Dyscalculie : trouble des habiletés arithmétiques et de la perception des quantités numériques)



AIDE MATÉRIELLE

- Les personnes dyslexiques ont à disposition une application Mydys : outil avec version gratuite et qui propose des fonctionnalités d'aide à la lecture.

<https://mydys.app/fr/>

- Dysgraphique : prêt d'un PC
- Dyspraxique : prêt d'un PC



AIDE HUMAINE

Collaboration avec les associations compétentes régionales, départementales :

➤ **Dyspraxique Mais Fantastique**

Contact : Mme BREWCZYNSKA Isabelle – Tél. : 06 25 93 23 29

➤ **FALC : Facile à Lire et Comprendre.**

 <p>Centre Hospitalier de Montfavet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 11 sur 12</p>

ACTION ORGANISATIONNELLE

Une adaptation des horaires est mise en place si besoin.

Si la personne est :

- **Dyspraxique** : Les supports et les documents de cours sont remis avant la séance pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage. Nous veillons à avoir un fléchage bien visible et explicite des lieux de cours. Nous conseillons l'usage d'une application de guidage ou de géolocalisation pour faciliter les déplacements. Nous autorisons de manière systématique l'usage de l'ordinateur en cours, ainsi que la restitution de travaux écrits dactylographiés.
- **Dyscalculique** : La personne est placée loin de la fenêtre et proche de l'endroit où seront affichées les informations.
- **Dysgraphique** : Du temps supplémentaire est accordé pour que la personne puisse rédiger.
- **Dyslexique** : Les supports et les documents de cours sont remis avant la séance pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage.
- **Dysorthographique** : Les supports et les documents de cours sont remis avant la séance. La procédure des documents transmis est Trebuchet MS, Verdana ou Arial.

AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

Si la personne est :

- **Dyspraxique** : les tableaux et graphiques seront remplacés par d'autres illustrations et des exemples concrets. L'intervenant doit être attentif à bien répartir la quantité d'informations dans la journée afin d'éviter une fatigue cognitive du stagiaire. Privilégier une double transmission des consignes de travail : oralement (attention captive) et par écrit pour éviter la prise de notes.
- **Dyscalculique** : Les nombres sont écrits et ne sont pas dictés.
- **Dysgraphique** : L'utilisation de QCM remplace les productions écrites. Les exercices sont réalisés à la maison sous un format informatique.
- **Dyslexique** : Les informations importantes sont écrites au tableau et sont résumées de façon régulière. Une adaptation des textes à lire et des documents de cours sera réalisée pour les rendre plus accessibles. L'intervenant doit être attentif à bien répartir la quantité d'informations dans la journée afin d'éviter une fatigue cognitive du stagiaire. Privilégier une double transmission des consignes de travail : oralement (attention captive) et par écrit pour éviter la prise de notes.
- **Dysorthographique** : Les informations importantes sont écrites au tableau et sont résumées de façon régulière.

 <p>Centre Hospitalier de Montfauvet</p>	<p>Guide sur l'accueil et l'accompagnement en formation des apprenants en situation de handicap</p>	<p>Référence : GRH-FP-G-0001-V1</p>
<p>Version n° 1 : Juillet 2024</p>	<p>Motif de changement : Création</p>	<p>Page 12 sur 12</p>

Accompagnement en cas de maux de dos

AIDE MATÉRIELLE

Nous pouvons mettre à disposition des stagiaires :

Un coussin à décharge sacrée



**Un fauteuil à hauts réglages ergonomiques
(Translation d'assise, dossiers, accoudoirs
et appui-tête)**

AIDE HUMAINE

L'ergonome peut être disponible pour toute aide et tout renseignement.

ACTION ORGANISATIONNELLE

- Une adaptation des horaires peut être mise en place. Des pauses peuvent être instaurées.
- Une adaptation du contenu pour une meilleure compréhension. Possibilité de suivre en distanciel la formation pour certaines parties.
- Pauses fréquentes à prévoir pour les troubles urinaires et les troubles de la concentration.